



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



19016776

le

N° d'entreprise : **0655 875 594**

Dénomination

(en entier) : **CITYLEK**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Square de Meeûs 38, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Changement siège social

Décision du gérant du 16/01/2019

Conformément à l'article deux du statuts de la société, le gérant de la SPRL CITYLEK, avec le NE : 0655.875.594, décide de changer l'adresse de siège social, à partir du 17/01/2019.

La nouvelle adresse sera située à :

Place du Champ de Mars numéro 5, étage 20, 1050 Ixelles (Bastion Tower)

Gérant

Nordine Krafess

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).